

Qu'a eu à dire le ministre actuel des Finances (M. Fleming) au sujet du gaspillage, de la prodigalité et des dépenses inutiles? Permettez-moi de me reporter de nouveau au compte rendu du 28 avril 1954, à la page 4456, où nous trouvons les paroles suivantes de l'honorable député d'Eglinton:

Le gouvernement ne procédera à aucune réduction véritable et de quelque importance tant qu'il n'affrontera pas résolument (ce qu'il n'a jamais fait) le problème du gaspillage et des folles dépenses. Chaque fois qu'à la Chambre nous avons proposé de passer en revue l'administration gouvernementale dans l'intention de la rendre plus efficace ou d'éliminer le gaspillage et les folles dépenses, le gouvernement a annihilé nos efforts.

Et de nouveau, à la même page:

Les impôts occultes continuent. Le ministre n'a nullement tenté de mettre au grand jour ces impôts, pour permettre au consommateur, à celui qui paie le prix des marchandises, de connaître la fraction du prix qui va à l'impôt.

Non seulement l'honorable député d'Eglinton est-il membre du cabinet, mais il occupe le fauteuil du ministre des Finances. Qu'a-t-il fait pour mettre en pratique ce qu'il prêchait en 1954? En écoutant le ministre, jeudi dernier, dire à la Chambre et au pays que le contribuable qui gagne \$4,000 par année verserait au total, d'après les nouveaux taux, \$208, soit \$14 de plus qu'en 1958, mais tout de même \$44 de moins qu'avant les diminutions adoptées en 1957, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler les propres paroles du ministre "les impôts occultes continuent". Oui, les impôts occultes continuent et le contribuable continue de payer. Ce même contribuable verra que son \$44, son "cadeau tory" est arraché graduellement de son autre gousset, jour après jour, jusqu'à ce qu'il se voie dans l'obligation de plonger la main dans son gousset de gauche pour payer sa quote-part du montant de 352 millions en impôts additionnels qu'exige de lui le présent budget. Autrement dit, en sa qualité de consommateur canadien, il lui sera demandé de faire sa part, sa part entière, pour combler les exigences du budget tory sans précédent de 1959, budget présenté par un ministre des Finances qui a perdu de vue ses soucis et ses préoccupations pour ces mêmes êtres humains au nom desquels il lançait des appels en 1954.

Troisièmement, je veux poser la question suivante: quels changements véritables et remarquables se sont produits dans l'administration du gouvernement depuis juin 1957? Où sont les preuves de tout ce gaspillage et de toutes ces folles dépenses qui étaient censés se produire dans l'administration des divers ministères de l'État? Le seul changement que nous puissions constater est une augmentation d'environ 9,000 fonctionnaires

et un nombre inconnu de titulaires de favoris ministérielles qui ont grossi les rangs des employés de l'État depuis l'avènement du gouvernement actuel. Est-ce la principale initiative du gouvernement pour améliorer l'efficacité de son administration?

Un quatrième sujet qui offre beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle est la totale absence de programme gouvernemental pour ce qui est d'offrir des secours aux chômeurs. Autrement dit, le présent budget omet d'exaucer les revendications des chômeurs. Qu'a dit le député d'Eglinton au sujet du chômage en participant au débat sur le budget de 1954? Comme en fait foi la page 4456 du harsard du 28 avril, l'honorable représentant d'Eglinton aujourd'hui ministre des Finances a déclaré:

En conséquence, le nombre des chômeurs au Canada est aujourd'hui plus élevé qu'il ne l'a jamais été depuis la fin de la guerre. Les chiffres les plus récents publiés par le Service national de placement indiquent que, le 18 mars, le nombre des Canadiens qui se sont adressés à cet organisme en vue de se trouver du travail s'établit à non moins de 570,000. Depuis 15 ans, le nombre des chômeurs n'a jamais été comparable à ce qu'il est en ce moment.

Si le nombre des Canadiens en quête de travail atteignait 570,000 le 18 mars 1954, les députés aimeraient peut-être savoir que les inscriptions aux bureaux du Service national de placement atteignaient un total de 791,210 le 19 février 1959.

Les chiffres pour le mois de mars, lorsqu'ils seront publiés, peuvent dépasser 800,000. Autrement dit, en 1954, le fait qu'il y avait 540,000 chômeurs était censé représenter un grave problème; toutefois, en 1959, le fait qu'il y a 800,000 chômeurs, soit 230,000 de plus, et donc une augmentation de 40 p. 100, ne semble pas préoccuper le ministre outre mesure. "Et après?" dirait le ministre sans portefeuille (M. Browne) qui représente Terre-Neuve dans le cabinet. Le gouvernement actuel préfère oublier l'urgent problème du chômage.

Nous savons que le ministre du Travail tire satisfaction et orgueil des travaux entrepris par les municipalités au coût de 70 millions de dollars et qui ont donné du travail à 30,000 personnes, la participation fédérale ayant été de 15 millions de dollars. Le ministre n'a pas dit cependant qu'une forte partie de ces 30,000 travailleurs n'ont été employés que pendant quelques semaines et, dans certains cas, quelques jours seulement. En réalité, pour atténuer le chômage d'hiver le gouvernement a fourni 15 millions de dollars, soit environ \$500 chacun, pour 2 ou 3 p. 100 des ouvriers inscrits pour un emploi dans tout le Canada.

Qu'est-il advenu de l'énorme programme de travaux publics de 1,185 millions de dollars